



Le 29 octobre, à l'occasion de la remise des prix du fleurissement au Conseil régional, Madame Lesage du Comité National des Villes et Villages Fleuris a fait l'annonce officielle de l'attribution à notre commune de la 4^e fleur.

Saint-Gervais entre ainsi dans le cercle très fermé des 205 communes françaises qui ont mérité cette reconnaissance. Seules quatre communes sur 30 candidates ont retenu cette année l'attention des jurés.

Reconnaissance et non pas récompense, car il s'agit de consacrer un travail collectif. Celui bien évidemment du personnel de la commune qui s'est investi au quotidien pour que l'ensemble des critères soient pris en compte : mobilier urbain, propreté, entretien des bâtiments et de la voirie, celui tout particulier du service jardins qui fleurit, arrose et décore au rythme des saisons nos centres-bourgs et nos espaces verts.

Les Saint-Gervolains ne sont plus les seuls à pouvoir se féliciter de la qualité du travail du personnel de la commune et de ses compétences, chaque visiteur le sait en entrant sur notre territoire. Cette 4^e fleur rejailit en effet sur l'ensemble des services qui, chacun à son niveau, participent à la qualité de l'accueil et de la vie des habitants et de nos hôtes.

C'est en leur nom que je voudrais délivrer un accessit à Thierry Nicoletto et à toute l'équipe du service jardins, employés permanents et saisonniers, qui nous ravissent par leurs choix des végétaux et des fleurs et qui effectuent un entretien de très grande qualité.

De trop nombreuses fois encore, quelques esprits malins gâchent le plaisir de nos yeux en arrachant les fleurs, leurs actes montrent qu'ils n'ont pas de respect pour le travail et pour ceux qui l'accomplissent. Cependant leurs actes inadmissibles ne doivent pas démotiver les services communaux, la décision de l'équipe municipale d'installer des caméras de vidéo-protection permettra, j'en suis persuadé, de mettre un terme à ces actes.

Cette 4^e fleur s'adresse aussi à tous les particuliers qui ont accompagné les efforts de la collectivité, au travers de l'entretien de leurs propriétés, qu'il s'agisse de la réfection des peintures des façades ou du fleurissement.

Enfin elle consacre la volonté et le travail des équipes municipales depuis 2001 qui ont défini les objectifs et donné les moyens de les atteindre : réfection des espaces publics, valorisation de notre patrimoine bâti, fleurissement, gestion des déchets, tri sélectif, enfouissement des réseaux secs, campagne de sensibilisation « La Montagne à l'État Pur » sont quelques-uns des chantiers qui ont été décidés.

Notre commune s'était vu attribuer une 1^{re} fleur en 1995, il fallut attendre 2001 pour se voir décerner la 2^e, suivie en 2003 de la 3^e, cette progression a suivi le rythme des changements et des embellissements réalisés dans tous les bourgs et villages qui composent Saint-Gervais.

Obtenir la 4^e fleur est aussi une reconnaissance engageante puisque désormais nous devons tous travailler pour maintenir la qualité atteinte de notre cadre de vie. Gageons qu'à Saint-Gervais, services municipaux, particuliers, élus auront tous à cœur d'aller encore plus loin pour que Saint-Gervais devienne la référence du bien-être et de la qualité de vie de ses habitants. ■

Jean-Marc PEILLEX,

Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais

PROJECTIONS

SOMMAIRE

Éditorial	2
Actualité	3
Urbanisme	4
Travaux	5
Agriculture	6 - 7
Montagne	8 - 9
Tourisme	10
Quatrième fleur	11
Culture et patrimoine	12
Sport	13
Vie locale	14
Brèves	15
État civil	16



N°12
HIVER 2009-2010

Directeur de publication : Jean-Marc PEILLEX
Administration : Elsa RICHE

Comité de rédaction :

Aline BEAUREPAIRE-GUERAZ, Sylvain CLEVY, Marie-Christine DAYVE, Daniel DENERI, Nathalie DESCHAMPS, Véronique DIVE MICHEL, Marie-Christine FAVRE, Bénédicte GAY, Gabriel GRANDJACQUES, André HUGUET, Joël JIGUET, Yves JUILLARD, Pierre LACHENAL, Flavie MELENDEZ, Luc MOREAU, Jean-Claude OLRY, Jean-Marc PEILLEX, Daniel POUJAUD, Elsa RICHE, Bernard SEJALON, Jocelyne SIROP, Titi TUAZ, Christian VINCENT

Avec le concours de tous les services municipaux

Crédits photos :

Pascal ALEMANY, Fabrice BAILLEUL, Pascal BOULGAKOW, Stéphane CARDE, Sylvain CLEVY, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, Sébastien COSSON, Marc DESCLOITRES, Véronique DIVE MICHEL, Grégoire GARDINIER, André HUGUET, Yves JUILLARD, MAIRIE DE SAINT-GERVAIS, Flavie MELENDEZ, William MERMOUD, Luc MOREAU, OFFICE DE TOURISME DE SAINT-GERVAIS, Daniel POUJAUD, REGION RHONE ALPES, SIVOM PMB, X.

Impression : Imprimerie Plancher

Conception/réalisation : Scoop Communication

Informations légales :

ISSN : 1266-6866
Dépôt légal à parution
8500 exemplaires

Imprimé sur du papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement
Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs

